



L.S. Bilodeau INC.
FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER

Équipements d'érablières • Chauffage et ventilation • Chauffe-piscines • Découpe laser



Guide Installation et utilisation

déTECT-0

par/by L.S. Bilodeau inc.

(déTECTEUR de bas niveau d'eau)



Caractéristiques

- Le **Défect-o** est un détecteur-alarme de bas niveau d'eau conçu pour les pannes d'évaporateurs. De plus, il permet l'arrêt des brûleurs lorsqu'il est utilisé avec les évaporateurs **L'Extrem 2** ou à l'huile.
- Plus d'un **Défect-o** peuvent être installés sur un même évaporateur : panne cossée, pannes à fond plat.
- Il est facile à installer et à utiliser.

Mise en garde et avertissement

Ne pas modifier ou n'altérer d'aucune manière le **Défect-o** ou ses composants. Pour remplacer une partie du câblage d'origine, veuillez respecter le code couleur original et n'utiliser que du fil de même calibre et conforme au Code Canadien de l'électricité et codes et règlements locaux.

Le non-respect de cette mise en garde pourrait causer une explosion ou un incendie entraînant la mort ou des lésions corporelles sérieuses et/ou des dommages matériels importants.

Pour toutes questions ou informations communiquer avec le service technique de l'usine au **418 484-2013**.

IMPORTANT

Ce **Défect-o** est conçu pour être connecté sur le 120Vca, 50-60hz, et consomme environ 40 watts.

Il est préférable que le **Défect-o** soit branché à une prise GFCI.

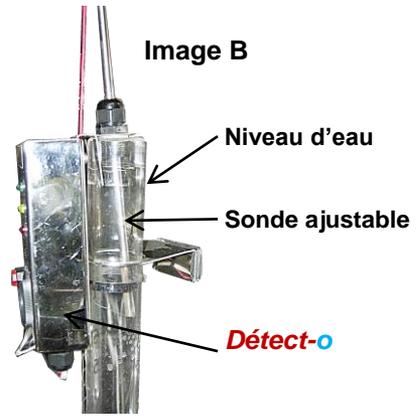
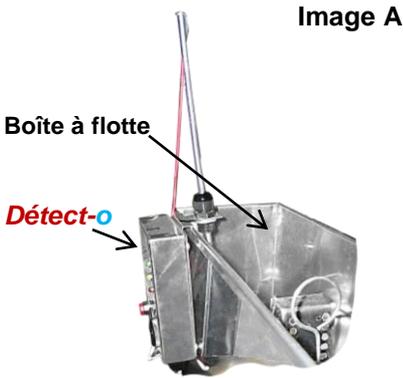


Le **Défect-o** doit être installé à l'abri des intempéries.

Installation

Le **Défect-o** doit être fixé à la panne pour laquelle vous avez choisi d'avoir une alarme en cas de diminution du niveau d'eau. Plus d'une option s'offre donc à vous.

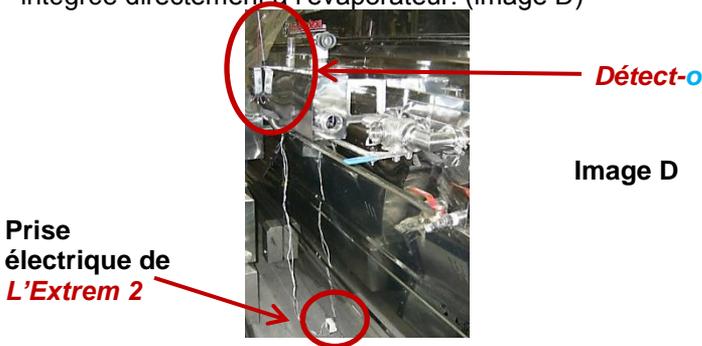
1. Installation du **Défect-o** à la boîte à flotte (image A).
2. Installation sur le niveau d'eau (image B).



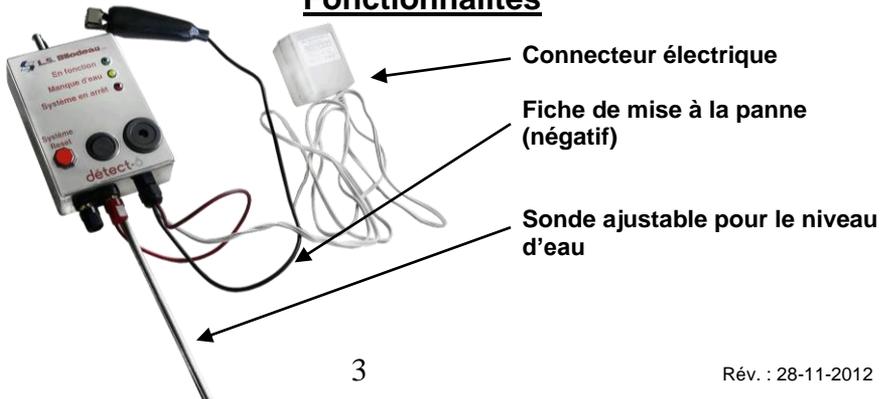
3. Fixer la fiche de mise à la panne (négatif) (image C) au rebord de la boîte à flotte ou de la panne.

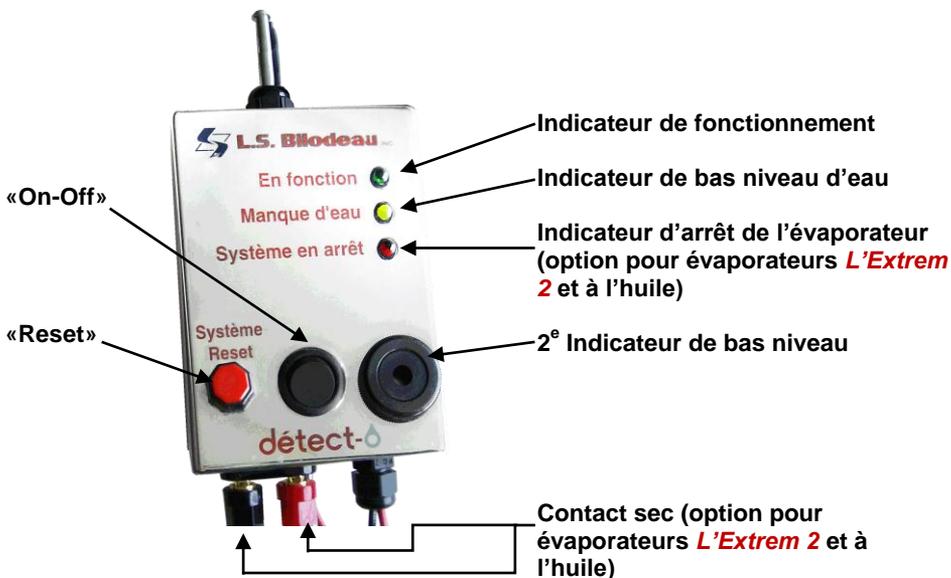


4. Brancher le courant du **DéTECT-O** à une prise tel indiqué au point **IMPORTANT** de la page précédente.
5. Dans le cas d'un évaporateur **L'Extrem 2**, une prise à cet effet est intégrée directement à l'évaporateur. (image D)



Fonctionnalités





- | | |
|--|--|
| En fonction  | 1. Lumière verte allumée confirme la mise en marche du Détect-o |
| Manque d'eau  | 2. Allume (jaune) lorsque la sonde ajustable n'est plus en contact avec l'eau et automatiquement déclenche l'alarme d'avertissement. |
| Système en arrêt  | 3. Fonctionnel seulement pour les évaporateurs L'Extrem 2 et à l'huile. Allume 10 à 15 secondes après le déclenchement de l'arme de bas niveau. <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'Extrem2 = diminution de la température d'environ 400 °F dans la souche en dix (10) secondes ▪ Évaporateur standard à l'huile = arrêt des brûleurs à l'huile |
|  | 4. «On-Off» doit être «On» pour que le Détect-o fonctionne. |
| Système Reset  | 5. Permet le redémarrage du brûleur à l'huile ou la remise en marche du système de L'Extrem 2 . |
|  | 6. Raccordement pour l'option d'arrêt de fonctionnement des évaporateurs à l'huile et L'Extrem 2 . |

Mise en marche

Pour mettre le **Défect-o** en marche suivre :

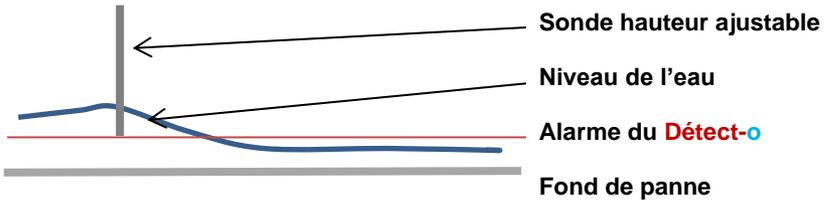
Mettre le bouton «On-Off» à la position «On»

Cela doit être fait chaque fois que vous voulez démarrer le Défect-o.

*****Noter que s'il y a arrêt de l'évaporateur *L'Extrem 2* ou des brûleurs à l'huile, il faut suivre les étapes 1-2 pour remettre en marche le **Défect-o** ce qui permet le redémarrage de l'évaporateur.

1- Mettre le bouton «On-Off» à la position «On»

2- Appuyer sur le bouton «Reset»



GARANTIE LIMITÉE PETITS APPAREILS

(Bilomatic, Siromatic, Défect-o, encanneuse, sertisseuse, bain-marie, etc.)

Fabriquée par : *L.S. Bilodeau inc.*

Couverture et Garantie limitée d'un an sur l'appareil et les pièces et composants.

L.S. Bilodeau inc. garantit par la présente que le petit appareil fabriqué par *L.S. Bilodeau*, ses pièces et composants, lorsqu'utilisé dans des conditions normales, sera exempt de défaut ou vice de fabrication ou de matériau durant une période de un (1) an de la date d'achat. Le terme de la garantie sera en vigueur tant que l'acheteur sera propriétaire de l'appareil et est non transférable. Dans l'éventualité d'un bris due à un défaut de fabrication ou de matériau qui se produirait à l'intérieur de la période de la garantie limitée, ce bris étant constaté par un représentant autorisé, *L.S. Bilodeau inc.* réparera ou remplacera, à sa discrétion, la pièce, le composant ou l'appareil. Si l'appareil ne peut être réparé et que l'on doit le remplacer, *L.S. Bilodeau inc.* le remplacera par un appareil semblable en tous points. Si au contraire cela n'est pas possible, l'appareil défectueux sera remplacé par un appareil qui sera le plus semblable. L'acheteur original sera responsable de tous les coûts de dépose de l'appareil et des coûts d'installation du remplacement ainsi que de tous les frais de transport et de manutention à l'aller comme au retour de chez le fabricant et aussi de tout travail requis pour remettre en marche l'appareil *L.S. Bilodeau*. Chaque appareil défectueux, remplacé sous garantie, deviendra la propriété de *L.S. Bilodeau inc.* et, en tant que tel, sera renvoyé port payé par l'acheteur au centre de distribution de *L.S. Bilodeau inc.* La pièce ou le composant de remplacement ou l'appareil de remplacement sera garanti durant la période résiduelle de la garantie originale.

Exclusions.

Cette garantie est nulle et non avenue en cas de :

- 1- Vice ou panne résultant d'une installation, d'une réparation, d'un entretien ou d'un usage non conforme aux directives du manuel d'installation et d'entretien du fabricant; ou
- 2- Vice ou panne résultant d'une installation, d'une réparation, d'un entretien ou d'un usage non conforme à la réglementation en vigueur; ou
- 3- Vice ou panne résultante d'une installation, d'une réparation, d'un entretien ou d'un usage négligent ou résultant d'un bris causé par le propriétaire ou (entretien incorrect, mauvais usage, accident ou modification); ou
- 4- Vice ou panne causée par le gel, les inondations et les intempéries; ou
- 5- L'appareil ou ses composants ont subi des modifications ou changements non autorisés par le fabricant; ou
- 6- Vice ou panne résultant d'un mauvais entreposage ou d'une manutention erronée ailleurs que chez *L.S. Bilodeau inc.*; ou
- 7- Que le numéro de série s'il y a lieu ait été altéré ou effacé sur la plaque signalétique de l'appareil.

Limitations.

L.S. Bilodeau inc. ne sera responsable d'aucun dommage, perte ou inconfort, de quelque nature que ce soit, directement ou indirectement, consécutif au bris ou au mauvais fonctionnement de l'appareil. Cette garantie limite les droits du bénéficiaire. Celui-ci jouit possiblement d'autres recours selon les juridictions. Vu que certaines provinces ou certains états ne permettent pas d'exclusions ou de limitations des dommages-intérêts directs ou indirects, les limitations ci-haut mentionnées ne pourraient pas s'appliquer.

Cette garantie remplace toute autre garantie explicite ou implicite et constitue la seule obligation de *L.S. Bilodeau inc.* envers l'acheteur original. LA GARANTIE NE COUVRE PAS LES COÛTS DE MANUTENTION OU D'EXPÉDITION POUR FAIRE RÉPARER OU REMPLACER LA PIÈCE DÉFECTUEUSE, NI LES COÛTS ADMINISTRATIFS ENCOURUS PAR L'ACHETEUR ORIGINAL.

L.S. Bilodeau inc. se réserve le droit d'apporter dans ses appareils des modifications à la conception, à la fabrication ou au matériau utilisé qui pourrait constituer une amélioration aux pratiques précédentes.

Cette garantie n'est valable que pour les installations faites à l'intérieur des limites territoriales du Canada ou des États-Unis continentaux.

POUR SE PRÉVALOIR DE CETTE GARANTIE, L'ACHETEUR ORIGINAL DOIT REMPLIR ET RETOURNER LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION CI-JOINT EN MÊME TEMPS QUE L'APPAREIL DÉFECTUEUX LORSQU'IL AURA REÇU L'AUTORISATION DE RETOUR DE *L.S. Bilodeau inc.*

PROCÉDURE DE SERVICE SOUS GARANTIE.

Seul *L.S. Bilodeau inc.* ou son dépositaire peut assumer les obligations de la garantie. L'ACHETEUR OU SON INSTALLATEUR DOIT FOURNIR À *L.S. BILODEAU INC.*, LORS DU RETOUR DE L'APPAREIL DÉFECTUEUX, LES DOCUMENTS ET DÉTAILS SUIVANTS : UNE COPIE DE LA FACTURE ORIGINALE MONTRANT LA DATE D'ACHAT, LE MODÈLE ET LE NUMÉRO DE SÉRIE DE L'APPAREIL, L'AUTORISATION DE RETOUR AINSI QUE LE FORMULAIRE DE RÉCLAMATION DÛMENT REMPLI (voir page suivante).

(Gar-2012-11-04)



L.S. Bilodeau^{INC.}
FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER

281 route 108 Est, Saint-Éphrem (Québec) G0M 1R0
Tél. : 418 484-2013 • Sans frais (Québec) : 1 888 557-4767

www.lsbilodeau.com



L.S. Bilodeau
FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION POUR UN APPAREIL L.S. Bilodeau ET AUTRES PIÈCES OU COMPOSANTS DE CET APPAREIL.

No d'autorisation de retour _____ Date d'achat ou d'installation _____

Nom (type) de l'appareil _____

No de modèle _____ No de série _____

No de pièce _____ No de série (pièce) _____

Nom de l'utilisateur/acheteur _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

Breve description de la déféctuosité : _____

Remarque : _____

N.B. Ce formulaire ainsi qu'une copie de la facture originale doivent accompagner tout appareil, pièce ou composant défectueux retourné port payé chez L.S. Bilodeau inc.



L.S. Bilodeau INC.

FABRICATION DE PRODUITS EN ACIER

Acériculture • Chauffage et ventilation • Chauffe-piscine • Découpe laser



Bilovax LS950
1 million (1 000 000) BTU



Bilovax LS450
500 000 BTU

Chaudières (fournaises)



Bilovax LS150
150 000 BTU

Chauffe-piscines



**Équipements
d'érablières**

- Presses à sirop ▪ Bassins
- Siroptiers ▪ Osmoses ▪ Etc
- Tubulure et accessoires



281 route 108 Est, Saint-Éphrem (Québec) G0M 1R0

418 484-2013

www.lsbilodeau.com